

Servitudes d'Utilité Publique

(hors catégories I1, I3 et I5, relatives aux canalisations de transport/distribution de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques représentées sur plan en encart)

Plan édité le: 03-09-2021

Echelle: 1:9000

Légende

Servitudes opposables sur le territoire communal

- Monument historique inscrit ou classé
A4: Concession des eaux - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.
AC1: Servitudes de protection des monuments historiques
AS1: Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - protection immédiate.
AS1: Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales - protection rapprochée.
EL3: Servitudes de halage et de marchepied.
EL11: Servitudes relatives aux interdictions d'accès devant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomération
PM1: Plan de prévention des risques naturels ou miniers
T1: Servitudes relatives aux chemins de fer.
T5: Servitudes aéronautiques de dépeçage (aérodomes civils et militaires).
A2: Dispositifs d'irrigation - Servitudes pour la pose de canalisations souterraines d'irrigation.
A2: Dispositifs d'irrigation - Servitudes pour la pose de canalisations souterraines d'irrigation.
I1: Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

Limites administratives

- section cadastrale

